CHARENTE-MARITIME

L'antinucléaire saintais, J-M. Matagne, persiste et signe

Le combat du président d'Action des citoyens pour le désarmement nucléaire continue.

epuis 1986, Jean-Marie Matagne se bat pour son combat : l'abolition des armes nucléaires. « Les armes nucléaires et radioactives constituent l'un des pires dangers auxquels l'humanité doit faire face et qui risque à tout moment de provoquer son anéantissement », alerte le président de l'association Action des citoyens pour le désarmement nucléaire (ACDN). Cette année (comme en 2002), il soumet sa candidature à l'élection présidentielle: L'occasion, surtout, de ramener sur le terrain de la campagne politique son combat. Car à l'heure de la fin des parrainages (4 mars), l'homme sait évidemment qu'il ne sera pas parmi les candidats "qualifiés". « Avoir les parrainages, c'est très compliqué mais l'essentiel finalement est de faire passer le message. »

En 2012, il jeûne pour être reçu par F. Hollande

Et même quand il n'était pas candidat, Jean-Marie Matagne n'a jamais baissé les bras pour faire entendre son "cri du cœur" contre les armes nucléaires. Ainsi en 2002, alors qu'il était candidat puis en 2012 (non-candidat), il demandera au Conseil constitutionnel d'invalider les candidatures de Jacques Chirac, Lionel Jospin, Nicolas Sarkozy et François Hollande pour « préparation de crimes contre l'humanité, non-respect des traités internationaux et non-respect de la constitution ».

En 2012, il avait aussi fait un jeûne de 42 jours afin d'être reçu par François Hollande et lui demander un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes, nucléaires. Puis fin 2021, quand il constate qu'aucun candidat à l'élection présidentielle ne manifeste « l'intention d'évoquer le désarmement nucléaire pendant la campagne électorale », il annonce alors, le 4 novembre, sa candidature « pour un monde décarboné, dénucléarisé, démilitarisé ».

Son combat reste donc celui de l'abolition des armes nucléaires et radioactives. « Démocratiquement,



Jean-Marie Matagne est candidat à l'élection présidentielle pour la 2° fois. © J-M.Matagne

c'est capital. Là, cela confère aux chefs d'Etat de plusieurs pays le pouvoir d'exécuter des gens sans procès, sans contrôle. C'est insupportable. L'arme nucléaire, elle est financée par des citoyens qui peuvent être eux-mêmes à tout moment les victimes. » Ainsi, a minima, il demande « un référendum. Le peuple français a son mot à dire car c'est quand même le premier concerné ».

Mettre davantage d'humanisme

Mais le programme du candidat saintais va au-delà de cette seule question des armes nucléaires et radioactives. « Avec ACDN, en 2011, nous avions organisé les Étais généraux d'un monde vivable. Cent cinquante personnes avaient participé et il en était ressorti 130 articles et une charte. Ces idées, ce sont celles que je porte dans mon programme. Cela évoque tous les sujets de société mais surtout plus d'humanisme et notre opposition au nucléaire civil également. »

R.L.G.

Plus d'informations sur sa candidature sur www.tousalelysee.net

« La présidentielle, le cauchemar des élus ruraux »

Steve Gabet est le maire de Marsais, petite commune de moins de 1000 habitants. Il signe une tribune sur sa perception du système de parrainages.

ujourd'hui pour avoir le droit d'entrer dans la course à la présidence française, les candidats doivent réunir 500 signatures d'élus comme des maires, conseillers départementaux... (Voir la liste dans l'article 3 de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962).

He oui, vous avez bien lu, 1962... Cela fait partie des nombreuses lois devenues obsolètes et déconnectées de la réalité et des besoins de notre système. Plusieurs candidats avaient proposé des solutions alternatives pour modifier cette course hypocrite aux signatures. Mais bien évidemment, rejetées...Même si je suis un jeune élu, maire de la commune de Marsais (environ 940 habitants), je me pose beaucoup de questions sur la Ve République et notre système démocratique, qui pendant cette période de pandémie a souvent été maltraité, voire bafoué, quand cela pouvait servir le gouvernement, sans oublier le fameux 49.3.

» 95% des maires ruraux ne donneront pas de parrainages «

Ce système de parrainage obsolète est une dure réalité pour les candidats, mais aussi et surtout pour nous, les maires de Communes rurales sans étiquette. Nous sommes la première strate politique, en contact avec la population, nous ne sommes pas cachés dans l'hémicycle. L'histoire d'orientation gauche ou droite ne répond plus à rien. Personnellement, dans le programme de nos candidats, j'aime certaines idées de telle et telle personne. Mais nous avons un système monarchique, alors que nous nous glorifions d'être un pays démocratique.

Une gestion d'un pays doit-elle être laissée à un seul parti? Ou alors à plusieurs pour un meilleur résultat? Nos dirigeants devraient mieux regarder la réalité et descendre de leur nuage. Mais revenons à notre problématique de maires ruraux. 95 % d'entre nous ne donneront pas de parrainage dans la peur d'avoir une étiquette qui ne les représentera pas forcément, d'avoir des représailles ou juste pour créer une scission dans



Le maire de Marsais remet en question le système des parrainages qui date de ...1962. © DR.

leur conseil municipal. Notre gestion communale ne répond pas à un parti, mais réellement à un besoin de la population. Mais le fait de ne pas donner notre signature ne va-t-il pas priver nos administrés de leur liberté d'expression lors du prochain scrutin?

» Juste permettre le débat démocratique «

Là où la diversité politique est importante, nous élus, nous la réduisons par notre inaction. Pour permettre ce débat, cet enjeu qui fait partie des plus importants pour la France, je le dis publiquement, je donnerai ma signature à l'un des candidats qui selon moi, apportera quelque chose et qui sera bloqué par ce système pour participer au débat présidentiel. Quand je vois qu'au 3 février, un président non-candidat (non déclaré bien sûr !) possède déjà ses 500 signatures, alors que d'autres acteurs politiques de tous bords ayant une certaine assise politique, courent encore après les signatures au lieu de nous exposer leur programme (qui pour moi devrait être le seul et vrai débat)...

Comment expliquer qu'un candidat, avec à peine 2 %, ait déjà autant de promesses de signature alors que, par exemple; Les Insoumis ou RN ne les ont pas encore ? J'invite pour cela mes collègues et amis élus à se poser la question du parrainage. Parrainer

des candidats, même s'ils ne représentent pas votre idéologie, mais juste pour permettre le débat démocratique des idées. Je parle juste de laisser le débat possible pour le candidat, en aucun cas d'adhérer, ni de soutenir, mais juste de pouvoir avoir un débat présidentiel varié et représentatif de la population.

Nous sommes élus, offrons le choix à nos électeurs »

Pour moi, Jadot est aussi important que Macron dans le débat, comme Mélenchon et ses trois opposants. Et bien sûr sans oublier les autres candidats. J'espère juste que les débats politiques seront intéressants et parleront de notre avenir et qu'ils ne ressembleront pas à une cour de récré d'élus pré-pubères à s'auto admirer, ou à critiquer les adversaires sans rien proposer. Et je finirai sur cela: nous sommes élus, offrons le choix à nos électeurs. Pour cela surveillez la montée des parrainages et, avant la fin février, faites un choix pour la démocratie(1). Après, il sera trop tard pour critiquer la Présidence si vous n'avez pas permis le changement. »

Steve Gabet, maire de Marsais

(1) www.presidentielle2022. consejl-constitutionnel.fr/les-parrainages/parrainages-valides-par-candidat.